

<https://enseignants.se-unsa.org/Agenda-social-et-l-entree-dans-le-metier>



Agenda social : et l'entrée dans le métier ?

- Agenda social : déterminé-es pour nos métiers ! -



Date de mise en ligne : vendredi 18 mai 2018

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés



Améliorer l'entrée dans la carrière est un des thèmes annoncés dans l'agenda social du ministre, au programme des futures concertations. Enseigner est un métier qui s'apprend tout au long de la vie et nécessite une réelle professionnalisation.

Les parcours linéaires, licence puis master Meef*, avec le concours en fin de première année de master, ne représentent globalement que la moitié des parcours. Tous les parcours sont légitimes et il faut appréhender la diversité des publics à l'entrée dans le métier.

Pour ce faire, il faut aménager la formation initiale existante.

Le SE-Unsa est favorable à la préprofessionnalisation

Proposer en licence des modules de préprofessionnalisation aux étudiants qui envisagent de devenir enseignants afin qu'ils consolident leur choix et préparent leur cursus en master.

Maintenir les dispositifs d'étudiants apprentis professeurs, dans la mesure où les emplois du temps sont raisonnables et la rémunération suffisante, et que ces étudiants soient réellement accompagnés et formés et non utilisés comme moyen de remplacement.

Le SE-Unsa demande un continuum de formation

La formation en master Meef* peut se dérouler de manière modulaire et semestrialisée, pour permettre une progressivité des apprentissages et sécuriser l'acquisition des compétences professionnelles.

Le métier d'enseignant ne s'apprend pas au cours de la seule année de stage, la formation continuée doit se poursuivre lors des trois années qui suivent la titularisation.

La mise en responsabilité doit être progressive et différenciée, avec une pluralité des lieux de formation. Les modalités de stage sont elles aussi à adapter en fonction des situations.

L'avis du SE-Unsa sur les concours de recrutement

Ce qui est déterminant dans les concours de recrutement, c'est leurs contenus. Les concours doivent être davantage intégrés à la formation, contrairement à l'actuel où c'est la formation qui dépend, à ses dépens, de la préparation du concours en fin de master 1.

Le recrutement doit permettre de sélectionner sur des compétences professionnelles et non préférentiellement sur des savoirs disciplinaires.

Et le pré-recrutement ?

Agenda social : et l'entrée dans le métier ?

Le ministre annonce des pré-recrutements pour améliorer l'attractivité du métier d'enseignant et trouver une solution à la crise de recrutement.

Le SE-Unsa y sera favorable si le statut, la formation et la rémunération sont à la hauteur de cette ambition.

*Meef : métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation